## FE.-REPUBLIQUE DU BENIN PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

## **DECRET N° 2008- 315 DU 19 MAI 2008**

portant nomination du Secrétaire Général et du Secrétaire Général Adjoint du Ministère de l'Industrie et du Commerce.

## LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE, CHEF DE L'ETAT. CHEF DU GOUVERNEMENT,

- Vu la loi n°90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- la Proclamation le 29 mars 2006 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 19 mars 2006 ;
- Vu le décret n° 2007-540 du 02 novembre 2007 portant Composition du Gouvernement:
- le décret n° 2007-538 du 02 novembre 2007 portant attributions, organisation ۷u et fonctionnement du Ministère de l'Industrie et du Commerce ;
- le décret n° 2008-111 du 12 mars 2008 portant attributions, organisation Vu et fonctionnement du Ministre de l'Economie et des Finances ;
- Sur proposition du Ministre de l'Industrie et du Commerce ;
  - Conseil des Ministres entendu en sa séance du 11 avril 2008 ;

## DECRETE:

Article 1er: Les personnes dont les noms suivent sont nommées Général et Secrétaire Général Adjoint du Ministère de l'Industrie et du Commerce. Il s'agit de :

- Secrétaire Général du Ministère : Monsieur Théophile O. ODOUNLAMI

- Secrétaire Général Adjoint du Ministère : Monsieur Pierre T. GBAGUIDI

<u>Article 2</u>: Le présent décret qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, prend effet pour compter de la date de prise de fonctions des intéressés et sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 19 mai 2008

Par le Président de la République, Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

Dr Boni YAYI

Le Ministre de l'Industrie et du Commerce,

Grégoire AKOFODJI

Le Ministre de l'Economie et des Finances,

Soulé Mana LAWANI

AMPLIATIONS: PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 HCJ 2 MEF 4 MIC 4 AUTRES MINISTERES 24 SGG 4 DGBM-DCF-DGTCP-DGID-DGDDI 5 BN-DAN-DLC-IGE 4 GCOMB-DGCST-INSAE-IGE 4 BCP-CSM-IGAA 3 UAC-ENAM-FADESP 3 UNIPAR-FDSP 2 INTERESSES 2 JO 1.